



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	12

SEANCE DU 8 AVRIL 2024

DATE DE LA CONVOCATION
03/04/2024

L'an Deux Mille vingt quatre et le 8 avril à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
03/04/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon.

Représentés : Patrick Bastien (pouvoir à Clarence Appell), Nathalie Jacquier (pouvoir à Antoine Huynh), Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho), Fabrice Mermin (pouvoir à Peggy Viola)

Absents : Cyril Durand, Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de séance : Clarence Appell

DELIBERATION N°2 : Modification des travaux de reprise du chemin du Cordelé - Demande de subvention

Lors du conseil municipal du 29 janvier 2024, il avait été approuvé la réalisation des travaux de reprise du chemin du Cordelé.

Suite à l’avis de la DDT, la réalisation d’une fosse de dissipation en aval du busage a dû être intégrée aux travaux. La DDT a donné son accord pour la réalisation des travaux le 15 mars 2024.

Le montant total des travaux s’élèvera finalement à 37 414 € HT.

Pour financer ce projet, Monsieur le maire propose de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre du FDEC. Le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Taux	Montant HT
Travaux de voirie et busage	€ 37 414	FDEC	34%	€ 12 720,76
		Autofinancement		€ 24 693,24
Total HT	€ 37 414			€ 37 414

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Approuve les travaux de reprise du chemin du Cordelé
- Approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- Sollicite auprès du Département l’autorisation de commencer les travaux avant l’octroi de la subvention
- Autorise le maire ou son représentant à signer le devis.

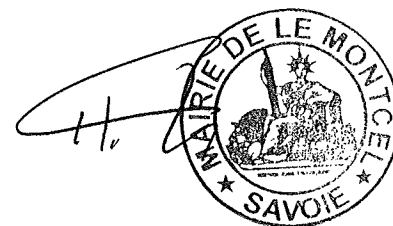
Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 073-217301647-20240408-20240408DELIB_2-DE



Fait à le MONTCEL, le 08/04/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH



Le secrétaire de séance,
Clarence APPELL